Prévisions, projets 2009

GEMPPI
Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu
BP 30095 – 13192 Marseille cedex 20
Tel. /fax : 04 91 08 72 22 – Email : gemppi@wanadoo.fr
Aide, information et prévention contre les dérives sectaires - Depuis 1988

Nos principaux projets pour 2009 :

1) Répondre aux besoins en s'adaptant aux évolutions

En plus des actions ponctuelles envisagées (voir ci-après), nous avons pour objectif de pouvoir répondre à plus de 1200 demandes d'aide et d'informations pour l'année à venir en nous adaptant au mieux aux nouveaux besoins lié aux nouvelles formes de sectarisme et d'obscurantisme. 1200 demandes d'aide ou d'information génèrent en moyenne plus de 3600 actions (Contacts téléphoniques, entretiens, courriers, courriels, attestations, envoi de documentation...Etc.)

2) La Santé, secteur privilégié des groupes sectaires.

Nous avons de bonnes raisons de penser qu'en 2008, le nombre de demandes d'aide ou d'informations sur les sectes ou groupes suscitant des inquiétudes ne baissera pas car la tendance à l'émiettement ou à « l'artisanat » sectaire se poursuit. Les adeptes des sectes internationales ont généralement continué leur activité de recrutement sous des formes plus sournoises telles que des centres de formation ou des cabinets de développement du potentiel humain, de prestations de médecine holistique, de mieux être, de psychothérapies, coaching...

Nos réponses :

Pour répondre à cette tendance qui dure depuis quelques années, nous allons exploiter notre charte et notre registre des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit »

Nous nous attendons donc, pour l'année à venir, à une augmentation de notre charge de travail pour gérer ce registre.

Développer l'action de notre commission en milieu hospitalier « Santé, éthique, idéologies » membre de l'Espace Ethique Méditerranéen (www.medethique.com). Elle nous permet d'informer tous les professionnels de la santé dans le département sur les sectes dans le secteur de la santé au travers d'articles produits mensuellement dans la revue Forum (tirage 5000 exemplaires).

3)Maintenir notre niveau de visibilité et notre audience

Le GEMPPI est l'une des 5 associations françaises recommandées par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) dans le « Guide : L'entreprise face au risque sectaire ». La Documentation française, 2007 et dans son rapport annuel au Premier ministre publié en 2008.

Le GEMPPI entend donc maintenir son niveau de visibilité et son audience auprès du public et des médias, afin de mener un travail de prévention des problèmes d'origine sectaire

de grande envergure. Pour cela, nous envisageons de **promouvoir et améliorer notre nouveau site Internet : www.gemppi.org.**
Il nous faudra aussi faire la promotion de notre permanence d'accueil du public qui se tient tous les mardis de 18 à 19h à la Cité des associations de Marseille, celle-ci donnant la possibilité pour le public de recevoir des informations sur des sectes ou sur des mouvements peu connus auxquels ils sont confrontés.
Multiplier les interventions préventives publiques. (Écoles, conférences, TV, radios...)

Maintenir notre engagement au niveau européen : Le président du GEMPPI est trésorier de la FECRIS, Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (2), ONG à statut participatif auprès du conseil de l'Europe, à laquelle seules 3 associations françaises sont fédérées. (www.fecris.org)
Le siège social de la FECRIS est situé dans le centre de documentation du GEMPPI à Marseille

Cette notoriété se bute évidemment à des entraves juridiques de la part des groupes contre lesquels nous protégeons nos concitoyens. Ceci nous affaiblit financièrement (Intervention de juristes) et nous prend beaucoup de temps que nous consacrons normalement à aider et informer les personnes concernées par un problème de secte.

4) Conforter nos délégations du Var, des Alpes de Haute Provence, d'Ille et Vilaine, de Loire Atlantique et du Nord.

Ces délégations ont un rôle d'observation et de points ressources pour le GEMPPI. Des sortes de « palpeurs » du phénomène sectaire répartis sur le territoire national.

5) Etablir de nouveaux partenariats avec d'autres associations pour gagner en efficacité par la synergie

(Observatoire Zététique, observatoire de la laïcité)

6) Poursuivre nos travaux d'édition

Notre trimestriel « Découvertes sur les sectes et religions »
C'est le bulletin trimestriel du GEMPPI. Depuis sa création, plus de 80 dossiers (certains sont encore disponibles sur commande) ont été publiés. Notre trimestriel est diffusé en moyenne de 100 et 400 exemplaires à chaque parution (selon le thème), sur support papier et à environ 200 exemplaires sur support Internet. (Voir liste des publications du GEMPPI en annexe)
A savoir qu'il n'y a que 3 publications régulières d'information et de prévention contre les sectes en France, celle du GEMPPI à Marseille et celles de l'UNADFI et du CCMM à Paris. Notre publication permet de privilégier les informations utiles aux habitants de notre région plutôt que de se calquer sur des standards parisiens ou nationaux.

7)Lancer la diffusion d'un film éducatif à destination des lycéens et étudiants de certaines sections,

« Des manipulateurs qui n'en ont pas l'air» (Durée 30 minutes environ. Sur DVD)
Le but étant d'exercer l'esprit critique selon une méthode originale proposée aux enseignants par le GEMPPI et d'éveiller les jeunes à certains risques présentés par les médecines non conventionnelles, vecteurs fréquents de sectarisme. Demander pour cela un agrément à l'Education nationale et le soutien du Conseil Régional PACA pour le premier film.
Pour les autres projets de films DVD (Fleurs de Bach), maintenir un partenariat avec le RTE.

8)Enrichir et gérer notre documentation et la rendre plus efficace par un bon rangement et un classement plus précis. Pour cela des moyens humains **(maintien et**

pérennisation en CDI de l'emploi de notre secrétaire archiviste à temps partiel, qui œuvre actuellement à classer, référencer, détailler notre documentation ...). Une bonne documentation permet de renseigner avec exactitude, justesse et impartialité, de prévenir le public, les enquêteurs sociaux, ETC, en se garantissant des procédures en diffamation, d'aider les familles et individus en procès avec une secte, d'être convaincant devant les tribunaux chargés de statuer sur la garde des enfants en danger parce que l'un de leurs parents est dans une secte, de dévoiler aux adeptes la vraie nature du gourou qui les dirige et de les libérer de son emprise etc. Grâce à notre expérience et à notre documentation, nous avons aussi l'occasion de désamorcer des conflits inutiles au sein des familles, de rassurer certains organismes publics ou privés lorsqu'ils s'interrogent sur des mouvements religieux ou autre peu connus n'ayant pas de pratiques sectaires.

5) Trouver un local plus grand pour notre centre de documentation et d'information qui devient trop petit pour contenir notre documentation.

Adresse : GEMPPI 26 a, rue Espérandieu 13001 Marseille - **Accueil sur rendez-vous – Tel. 06 76 01 94 95** Et 06 83 94 00 03. Ce centre de documentation, nous permet de réunir les membres de notre association sans contraintes d'horaires, afin de mener des travaux de réflexion internes, de rendre accessibles aux particuliers, étudiants et chercheurs qui en ont besoin les documents écrits et audio-visuels qui pourraient les aider ou les sensibiliser. Ces locaux nous permettent aussi de disposer d'un « studio » de tournage pour les différentes chaînes de télévision qui nous rencontrent assez régulièrement pour produire des émissions jouant un rôle préventif.

6)Accompagnement et encadrement d'étudiants stagiaires et exploitation de leurs travaux universitaires

7) Colloque national à Marseille intitulé :

« Des praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » ont décidés de se distinguer des sectes.

Bilan d'une année de fonctionnement de la charte et du registre du GEMPPI

Le samedi 3 octobre 2009 à l'Espace Ethique Méditerranéen, Hôpital adultes de La Timone 265, rue St Pierre 13005 Marseille (www.medethique.com).

Organisé par le GEMPPI.

Intervenant envisagés (sous réserve de disponibilité) pour cerner le sujet: un représentant de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), un membre éminent de l'Observatoire Zététique (un scientifique), le Dr Jean Marie-Abgrall, Bernard Accoyer, et un philosophe (Pierre Le Coz) ou un sociologue.

Une action forte a été menée ces dernières années dans les milieux de la santé pour prévenir l'opportunisme et le la banalisation des dérives sectaires dans ce domaine en particulier au travers de pratiques thérapeutiques ou de mieux-être non-conventionnelles. En particulier le lancement par le GEMPPI de la charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » en 2008 et qui comporte maintenant un certain nombre de signataires.

De nombreuses victimes en ont appelé à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et aux associations de défense. **Non seulement nombre d'usagers de ces pratiques ont pâti de dérives sectaires et/ou thérapeutiques, mais aussi les praticiens et acteurs dans ce domaine qui avaient des comportements éthiques et raisonnables ont subi le contre coup de ces comportements déviants. Ils ont été souvent amalgamés à ceux de leurs confrères qui avaient des pratiques sectaires ou à risque.**

La charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » se distingue de toutes les autres chartes ou codes de déontologie en ce que c'est une association extérieure à ces

pratiques (le GEMPPI) qui assure la régulation et tient le registre et qui de ce fait, ne peut être accusée de complaisance. **Elle permet d'offrir plus de garanties aux usagers et offre l'opportunité aux praticiens et acteurs du corps et de l'esprit qui refusent les mauvais comportements, de prendre des distances avec ceux de leurs confrères qui sont dans la dérive sectaire, voire thérapeutique.**

Le 01.01.08

Le Président, Didier Pachoud :

Le Trésorier, Hubert Stoupan :